

## Appels suspects : attention aux arnaques

Ces derniers jours, des clients d'Enedis ont été victimes d'arnaques. Les fraudeurs se font passer pour de prétendus salariés de l'entreprise. Ces individus incitent les clients à accepter des prestations payantes comme la réalisation de diagnostics énergétiques. Ils procèdent par appels téléphoniques, envoient des e-mails et des SMS frauduleux pour récupérer les données personnelles, demander de l'argent. Ils peuvent aussi inciter à rappeler des numéros fortement surtaxés. Afin d'inviter ses clients à être vigilants, **Enedis rappelle qu'elle ne réalise aucun démarchage commercial.**

### Que faire si vous êtes victime d'un appel frauduleux ?

Si une personne se présentant au nom d'Enedis vous paraît suspecte, il vous suffit de lui demander les références de votre Point De Livraison (PDL) dont seuls Enedis et votre fournisseur d'électricité disposent. Ces références sont indiquées sur votre facture et votre contrat d'électricité.

Si vous souhaitez signaler une situation vous paraissant frauduleuse, vous pouvez contacter le Service Clients d'Enedis en Lorraine, au 09 69 32 18 49 . Les numéros en 09 ne sont pas surtaxés.

Vous pouvez également contacter le service anti-fraude mis en place par le Ministère de l'Intérieur.

- Téléphone : 0811 02 02 17 (coût d'un appel local)
- Internet : [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

### Enedis ne réalise aucun démarchage commercial

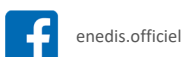
Les prestations effectuées par Enedis sont le raccordement, le dépannage, ou encore la mise en service. Elles sont réalisées uniquement à la demande du client ou de son fournisseur d'électricité. Enedis ne propose pas ses activités par téléphone ni par mail.

Enedis effectue également les relevés de compteur. Ce relevé est réalisé par un technicien d'Enedis ou par une entreprise prestataire mandatée par Enedis. Si votre présence s'avère nécessaire, Enedis vous informe au préalable du passage du technicien. Cette information est faite par courrier postal dans lequel sont indiqués le nom du technicien releveur ou celui de l'entreprise en charge de cette prestation, la date de son passage, le créneau horaire pendant lequel il réalisera le relevé.

Vous avez la possibilité de recevoir cette information par mail ou par SMS si vous avez au préalable souscrit au service en ligne d'Enedis « Être prévenu du passage du releveur ».

Vous trouverez la liste de toutes les prestations d'Enedis sur le site internet [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) .

Pour en savoir plus : <http://www.enedis.fr/se-premunir-contre-les-fraudes>



*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*

